

ANNEXE A1
à signer lors d'une promesse d'achat
Adresse : chemin des Trembles
Bécancour, secteur Ste-Marie de Blandford
No de lots : 3539718

<u>INCLUSIONS</u>	<u>EXCLUSIONS</u>
Lesquels sont vendus sans garantie légale de qualité, aux risques et périls de l'ACHETEUR, mais devront être en état de fonctionnement lors de la livraison de l'IMMEUBLE.	

DÉCLARATION DU VENDEUR :

1. Aucun service d'aqueduc, de puits, d'égouts, aucune installation septique sur place, pas d'électricité sur la terre, le tout vendu tel quel.
2. Superficie et mesures de la terre vendue selon le cadastre municipal, terre non arpentée, sans garantie de contenance, le vendeur ne fournira pas de document d'arpentage, ni aucun certificat de localisation ou piquetage pour cette vente. L'acheteur l'achète tel que vue.
3. Pour le montant des taxes municipales, s'il y a un crédit de taxes du MAPAQ, la réduction est incluse dans le montant de taxes affiché par le courtier.
4. Par la présente, le vendeur s'engage à transférer à l'acheteur le plan d'aménagement forestier en force chez le notaire instrumentant la vente. L'acheteur aura l'entière responsabilité de respecter les règlements suite à l'obtention d'une subvention pour les travaux forestiers subventionnés et reçus par le présent vendeur ou par les propriétaires précédents ayant signé l'entente avec le groupement forestier ou l'agence forestière ou autre selon le cas.
5. L'acheteur reconnaît que le lot vendu est situé dans une zone agricole, que ce lot est assujéti à certaines dispositions de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et qu'il ne pourra utiliser ce lot à une fin autre que l'agriculture à moins qu'il n'obtienne l'autorisation de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles ou qu'il puisse se prévaloir de droits prévus dans la loi.
6. Le vendeur déclare qu'à sa connaissance l'immeuble n'est l'objet d'aucune servitude connue; toutefois, l'immeuble est vendu avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou on apparente, continues ou discontinues pouvant l'affecter. Il y a cependant un droit de passage pour un voisin.
7. Il y aurait une zone humide sur la terre. De ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets qu'il entend faire avec la propriété ci-haut mentionnée. Le vendeur ainsi que le courtier se dégagent de toutes responsabilités et l'acheteur s'en déclare satisfait. (Voir plan ci-joint)

Date : 27-07-20

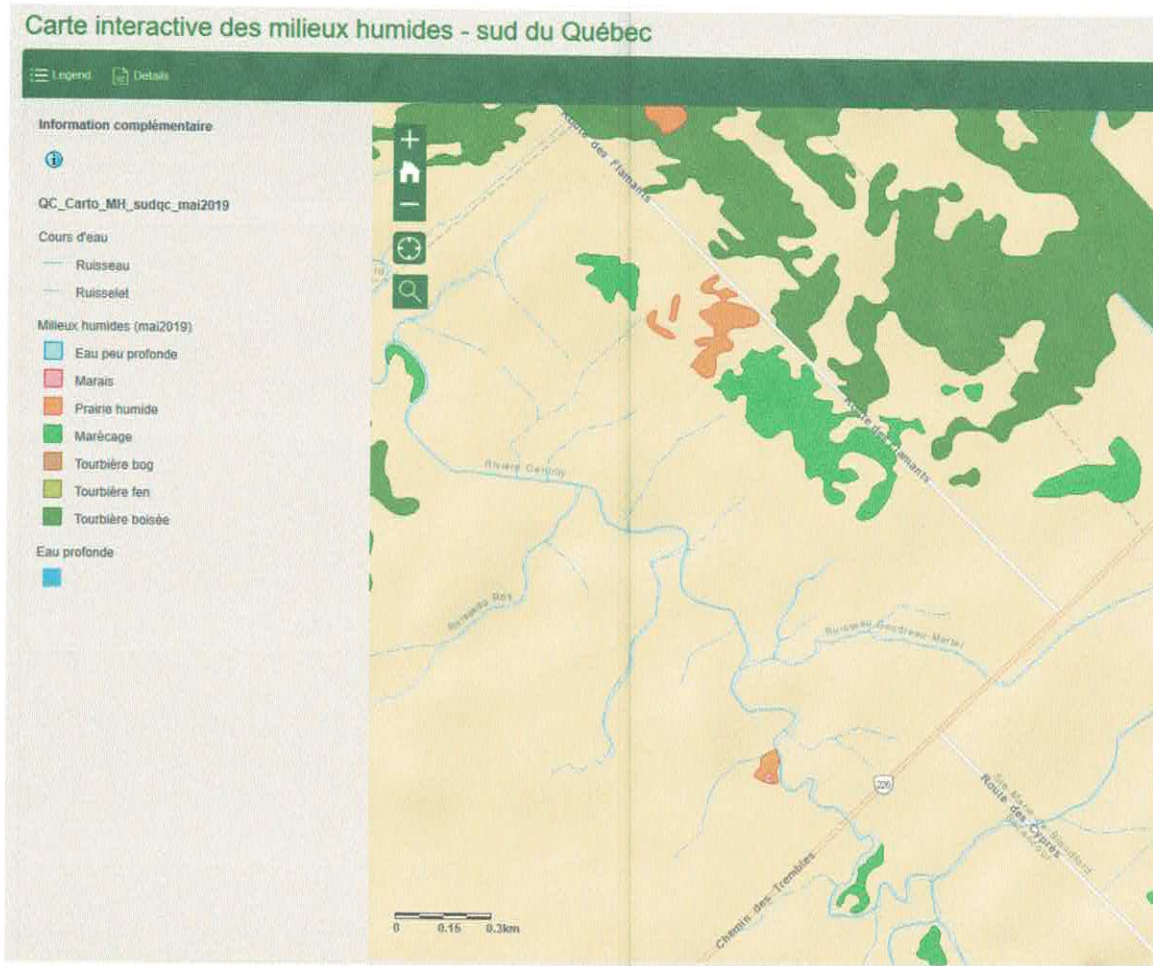
Par la présente, j'ai pris connaissance de ce document et m'en déclare satisfait.

PAG _____

_____	_____	_____	_____
Acheteur 1	date	Vendeur 1	date
_____	_____	_____	_____
Acheteur 2	date	Vendeur 2	date

Adresse : Lot : 3539718, chemin des Trembles, Ste-Marie-de-Blandford (Bécancour)

ZONE HUMIDE



Milieux humides : Prairie humide, marécage

Ce document n'a aucune valeur légale